

Observatoire National de la Sécurité Électrique (ONSE) Baromètre 2024



Baromètre 2024

Observatoire National de la Sécurité Électrique (ONSE)

1. Qui sommes-nous ?
2. Les installations électriques de plus de 15 ans dans les logements
3. Les installations électriques dans les parties communes des immeubles d'habitation
4. Les accidents et les dommages électriques
5. Les incendies d'habitation
6. Les conséquences économiques
7. Rappel des six points de sécurité électrique
8. Sources des données du baromètre

BAROMÈTRE ONSE 2024

1. Qui sommes-nous ?



1. Qui sommes-nous ?



L'Observatoire National de la Sécurité Électrique a été créé en novembre 1995 par Consuel & l'Association Promotelec et soutenu par FASE (Fonds d'Action pour la Sécurité Électrique) dès 2010.

Cet observatoire réunit des acteurs provenant des filières électricité et incendie et compte également les Sapeurs-Pompiers, les assureurs, des laboratoires, des diagnostiqueurs, des associations de consommateurs, des experts en santé et sécurité ainsi que des représentants de la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages).

L'objectif de l'ONSE est la mise en commun de données sur la sécurité électrique pour les analyser et suivre leurs évolutions.

Ses membres : Agence Qualité Construction (AQC), Associations Familiales Laïques de Paris (AFL), Association Protection Foudre (APF), Association Promotelec, Calyxis, Centre National de Prévention et de Protection (CNPP), Consuel, Diagamter, Ei Electronics, Enedis, Fase, Fédération Française des Métiers de l'Incendie (FFMI), France Assureurs, Ignés, Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP), Ministère de la Transition Ecologique – DHUP, MMA Entreprise, Schneider Electric, Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines (SDIS Yvelines), SDIS Val d'Oise, Sécurité civile & gestion des risques, Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, Sycabel.

www.onse.fr

Les membres fondateurs de l'ONSE sont :  Association Promotelec  CONSUEL avec le soutien de

BAROMÈTRE ONSE 2024

2. Les installations électriques de plus de 15 ans dans les logements



2. Les installations électriques de plus de 15 ans dans les logements

La France compte au 1^{er} janvier 2023, 36,8 millions de logements.



83 % des installations électriques de plus de 15 ans (sur environ 31 millions de logements construits avant 2008) comportent au moins une **anomalie électrique**.



Plus les logements sont récents ou récemment rénovés, moins les installations électriques présentent d'anomalies lors des diagnostics.

Anomalie : disposition portant atteinte à la sécurité des personnes (source : [arrêté du 28 septembre 2017](#) – [annexe IV terminologie](#)).

Diagnostic Électrique Obligatoire (DEO) : Diagnostic de l'état de l'installation intérieure d'électricité d'un logement, lorsque celle-ci a été réalisée depuis plus de quinze ans. Son objectif est d'évaluer les risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes et d'informer l'acquéreur ou le locataire de l'état de l'installation électrique du bien qu'il achète ou qu'il loue.

2. Les installations électriques de plus de 15 ans dans les logements

Les six principales anomalies électriques

64 %

Prise de terre et installation de mise à la terre défectueuses

46 %

Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage

41 %

Risques de contacts directs avec des éléments sous tension



34 %

Anomalie sur les dispositifs de protection contre les surintensités

22 %

Liaison équipotentielle supplémentaire dans la salle de bains défectueuse

18 %

Zones de sécurité électrique des salles de bains non respectées

BAROMÈTRE ONSE 2024

3. Les installations électriques dans les parties communes des immeubles d'habitation



3. Les installations électriques dans les parties communes des immeubles d'habitation



La France compte au 1^{er} janvier 2023, 16,6 millions de logements collectifs.

90 % des installations électriques des parties communes comportent au moins une **anomalie électrique**.



Il n'existe pas de diagnostic électrique obligatoire (DEO) pour les parties communes.

3. Les installations électriques dans les parties communes des immeubles d'habitation

Les six principales anomalies électriques

85 %

Prise de terre et installation de mise à la terre défectueuses

72 %

Risques de contacts directs avec des éléments sous tension

48 %

Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage



28 %

Anomalie sur les dispositifs de protection contre les surintensités

10 %

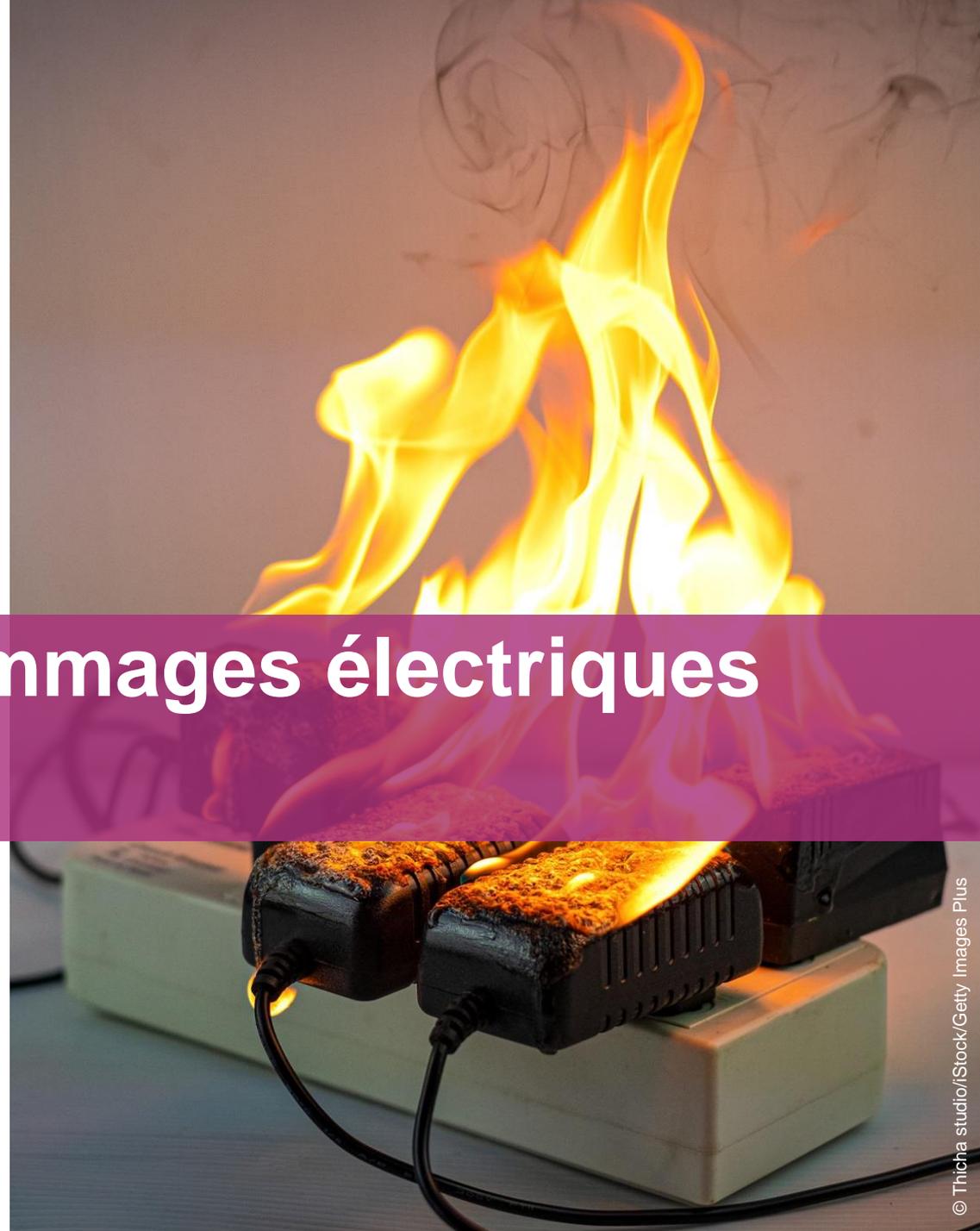
Anomalie sur l'appareil général de commande et de protection

9 %

Anomalie sur le dispositif de protection différentielle placé à l'origine de l'installation électrique

BAROMÈTRE ONSE 2024

4. Les accidents et les dommages électriques



4. Les accidents électriques

3 000 passages aux urgences en moyenne/an à la suite d'électrifications*
Même ordre de grandeur depuis 2000

1/2 a moins de 15 ans

2/3 ont moins de 24 ans

1/3 est hospitalisé



4 accidents sur 5
se passent à domicile



Les principaux produits ayant entraîné l'accident :

Installations électriques mobiles **47 %**

Appareils électroménagers **22 %**

Installations électriques fixes **11 %**

Électrification : Passage d'un courant électrique dans le corps d'un Homme ou d'un animal pouvant entraîner une atteinte des tissus et des organes.

**Tous lieux et tous contextes.*

30 à 40 décès accidentels par électrocution en moyenne depuis 2010*



**Diminution de moitié
de 2000 à 2010**



6 sur 10 ont entre 25 et 64 ans

Électrocution : Électrisation ayant entraîné la mort

**Tous lieux et tous contextes (hors suicides et homicides).*

286 000 déclarations de dommages électriques auprès des assurances en 2021

 Les trois principales causes :

Défaillance

d'un **composant** de l'installation électrique ou d'un **équipement électrique** branché

Surintensités

comme un courant important qui passe dans les fils électriques du fait de nombreux équipements électriques branchés via des **rallonges électriques**

Surintensités

comme les conséquences de la **foudre**

BAROMÈTRE ONSE 2024

5. Les incendies d'habitation



5. Les incendies d'habitation

156 000 déclarations



de sinistres incendies d'habitation
auprès des assurances en 2021



dont environ **15 000**
déclarations de sinistres incendies
pour les **parties communes**.

Entre 20 et 35 %

des incendies d'habitation
seraient de source électrique

55 %

**comportements
humains :**
négligences,
imprudences, actes
volontaires

45 %

**composants
de l'installation
ou équipements
électriques
défectueux**

68 500 interventions des Sapeurs-Pompiers pour des incendies d'habitation en 2021

Ces incendies ont entraîné **233 décès** et **14 900 blessés** sur place en 2021.



BAROMÈTRE ONSE 2024

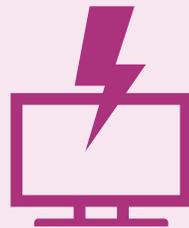
6. Les conséquences économiques



6. Les conséquences économiques

1 milliard d'€/an*

Conséquences économiques liées aux **électrifications, électrocutions et dommages électriques**



3,9 milliards d'€/an*

Conséquences économiques de **l'ensemble des incendies d'habitation**



* *Ordre de grandeur*

BAROMÈTRE ONSE 2024

7. Rappel des six points de sécurité électrique



7. Rappel des six points de sécurité électrique

1.

Présence d'un **appareil général de commande et de protection de l'installation, facilement accessible.**

Cet appareil permet de couper facilement l'alimentation de toute l'installation électrique.

2.

Présence, à l'**origine de l'installation électrique**, d'au moins un **dispositif de protection différentielle de sensibilité appropriée aux conditions de mise à la terre.**

Ce dispositif détecte les fuites de courant qui s'écoulent vers la terre et coupe automatiquement le courant.

3.

Présence, sur chaque circuit, d'un **dispositif de protection contre les surintensités, adapté à la section des conducteurs.**

Les disjoncteurs et les fusibles protègent les conducteurs électriques de l'installation des échauffements anormaux du fait de surcharges ou de courts-circuits.

4.

Présence d'une **liaison équipotentielle et d'une installation électrique** adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une baignoire ou une douche.

Dans ces locaux, la présence d'eau aggrave fortement le risque d'électrocution. Ceci impose de limiter l'équipement électrique au voisinage de la baignoire ou de la douche et de relier entre eux les éléments métalliques accessibles.

5.

Absence de matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage ou présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension.

Ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.

6.

Absence de conducteurs non protégés mécaniquement.

Les fils doivent être mis sous conduits, plinthes, moulures en matière isolante pour éviter leur dégradation.

BAROMÈTRE ONSE 2024

8. Sources des données du baromètre



8. Sources des données du baromètre

Le **baromètre ONSE 2024** est le fruit de 10 ans de travaux par les experts de l'ONSE sur les données statistiques et les terminologies.

Sources des données concernant :

- **Le nombre de logements en France** : *INSEE – France métropolitaine*
- **Les installations électriques dans les logements** : *analyse des Diagnostics Électriques Obligatoires (DEO) réalisés par Diagamter – France métropolitaine*
- **Les installations électriques dans les parties communes des immeubles d'habitation** : *analyse des diagnostics électriques réalisés par Consuel – France métropolitaine*
- **Les accidents électriques** : *organisme public – France métropolitaine*
- **Les dommages électriques, les déclarations de sinistres incendies d'habitation et dans les parties communes et les interventions des Sapeurs-Pompiers** : *assurances (périmètre de la multirisque Habitat – MRH) et organisme public – France entière*
- **Les incendies d'habitation de source électrique** : *ONSE et organismes publics*
- **Les conséquences économiques** : *ONSE sur la base des valeurs tutélaires 2022 de l'insécurité routière*